



PROGRAMME DE RECONDITIONNEMENT DES BAES

Chez URA, nous faisons de la durabilité une priorité concrète. Avec notre programme de **reconditionnement des Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité (BAES)**, nous proposons une alternative fiable et responsable aux équipements neufs. Grâce à une filière organisée en France, nous récupérons, remettons en état et revalorisons les BAES usagés. Le tout, dans le respect des standards de qualité les plus exigeants. **Moins de déchets, moins d'émissions, même performance.**

Un engagement fort en faveur de l'économie circulaire



Le reconditionnement des BAES permet de :

- **Diminuer l'impact environnemental** en réduisant l'empreinte carbone et en limitant la fabrication de nouvelles pièces
- **Réutiliser les composants** conformes aux exigences de URA à l'exception des batteries qui sont systématiquement remplacées par des neuves
- **Favoriser l'inclusion** en collaborant avec des structures telles que l'ANRH (Entreprise Adaptée) pour le tri et le nettoyage initial à Paris, et l'ESAT Le Breuil pour les étapes finales de reconditionnement à Lagord, en Charente-Maritime

Un engagement fort en faveur de l'économie circulaire.

Un processus maîtrisé de bout en bout

Afin de rentrer dans le processus de reprise, les produits doivent respecter quelques conditions :

- Être à **LED**, afin de **réduire l'empreinte environnementale**, aussi bien dans leur 1^{ère} que dans leur 2^{ème} vie
- Être issus de **zones propres**, donc non polluées ou exposées à l'amiante

Les BAES à reconditionner sont collectés dans des bâtiments partout en France grâce à des partenariats avec des clients et un éco-organisme. Des bacs de collecte sont mis à disposition pour la dépose de références spécifiques (SATI à LEDs).

Une fois collectés, les produits sont triés et nettoyés par l'ANRH à Paris. Ensuite, ils sont envoyés à l'usine de Lagord pour être démontés, testés selon les mêmes critères que les produits neufs, remontés et conditionnés.

Les produits sont ensuite remis en circulation avec une garantie constructeur identique aux produits neufs, à savoir 2 ans.

Un processus maîtrisé de bout en bout.



Une démarche éthique et locale



Notre programme de reconditionnement repose sur :

- **Des circuits courts** : toutes les opérations sont réalisées en France
- **Des partenaires engagés** : structures d'insertion sociale (ANRH, ESAT Le Breuil)
- **Des sites certifiés** (ISO 9001, 14001, 45001), garants d'une production responsable et sécurisée